



46^{ème} CCO
Emile PETIT
Organisée par
L'ATSCAF
GRAND PARIS

Bienvenue pour cette 46^{ème} Coupe du Centre-Ouest Emile PETIT (CCO EP)
organisée cette année par l'ATSCAF du GRAND PARIS.

Les administrateurs, les permanents et les bénévoles de l'association ont essayé de préparer au mieux cette édition 2025. Les compétitions et les moments de convivialité seront, comme chaque année, au programme. Alors, merci pour votre présence et très bon weekend à tous.

PROGRAMME

Vendredi :

A partir de 17h00 réception des délégations dans le hall du centre omnisport.

18h30 : Réunion dans le hall pour les seuls capitaines des équipes participant à la compétition de golf avec le responsable de la discipline de l'AGP. Remise de la composition des départs et, le cas échéant, étude des problèmes liés à l'acheminement des joueurs sur le Golf.

19h00 : réunion des responsables de délégations dans la salle de réunion

20h00 : dîner

A partir de 21h30 et jusqu'à 23h30 : Grand Karaoké

Samedi :

Petit déjeuner entre 7h00 et 9h00

Pour les golfeurs, la compétition se déroulera cette année sur le Golf du Domaine de CHAMPLONG : 100, Chemin de la Chapelle, 42300 VILLEREST. Le premier départ est fixé à 9H50, et il faut prévoir 1 h 15 de route pour rejoindre le Golf. Il est donc conseillé de prendre la route au plus tard à 8 H pour les premiers départs.

Pour les participants à la compétition de bowling, la salle de Cusset n'étant pas disponible, nous allons devoir nous rendre sur les installations de MOULINS. Un acheminement en car est prévu avec un départ à 8H30.

08h15-08h30 : Présentation des responsables des disciplines (dans le théâtre)

09h00 : Début des compétitions

12h00 -13h15 Déjeuner

13h45 : Reprise des compétitions

18h30-19h30 : Relais à l'américaine

19h30 : Réunion des responsables de délégations dans la salle de réunion

21h00-23h00 : Apéritif et Dîner

23h00-02h00 : Soirée dansante (Fin de la prestation DJ à 2h00)

Dimanche :

08h00-09h00 : Petit déjeuner

09h00 : Natation, rando découverte et CROSS CCO EP

11h00 : Palmarès et remise des trophées dans l'amphithéâtre.

12h30 : Vin d'honneur offert par la ville de Vichy (à confirmer)

13h15 : Déjeuner

CCO Emile PETIT — 2025

Responsables des disciplines

En cours de préparation.

Badminton : Yannick BRIEND

Basket 3/3 : Antoine GOMIS

Bowling : X AGP et Marie Hélène MAGNET (ATSCAF 03)

CROSS de la CCO EP 2025 :

Football:

Golf: Pierre CLUZEL

Karaoke: Yannick RAIMBAULT

Molky: Eric DELAPORTE

Pétanque : Isabelle RIVALIN / Yannick RAIMBAULT

Rallye pédestre : Maud ARDOUIN

Tennis : Gaël SZCZEPANIAK

Tennis de Table :Steve SERI LAGO-Xavier BRIEND

Tir au Pistolet :

Relais à l'Américaine :

Relais Natation :

Randonnée découverte : Maud ARDOUIN

CCO Emile PETIT - 2025

Règlement Général

I : Classement Par discipline

Les différents classements pris en compte sont

Badminton : individuel homme, femme, mixte

Pétanque : équipe hommes, femmes, mixtes

Basket 3/3, Bowling, Course à l'américaine, Cross CCO EP 2025, Football, Golf, Karaoké, Molky, Natation, Tennis, Tennis de table, Tir, Rallye pédestre, Rando découverte

L'organisation des disciplines peut être modifiée lors de la réunion des dirigeants le vendredi soir.

II : Classement Général

Il est obtenu par l'addition des points attribués dans les classements de chaque discipline.

Dans le cas où une association engage plusieurs équipes dans la même discipline, seul le résultat de la meilleure équipe compte.

III : Attribution des points :

En fonction du nombre d'équipes par disciplines, avec 1 point de bonus pour le premier.

Pour les disciplines avec plus de 9 équipes, il est attribué 10 pts au 1^{er}, 8 au 2nd, etc. A partir du 9^e, toutes les équipes reçoivent 1 point.

En cas d'égalité, il sera tenu compte de la participation féminine.

IV Qualification des participants :

Tous les participants devront être à jour de leur cotisation ATSCAF pour la saison en cours. Ils sont placés sous la responsabilité du représentant de leur département.

V : Attribution des coupes

Coupe du fair-play : Chaque responsable de discipline désignera le nom de la délégation la plus fair-play de son tournoi.

La délégation qui remportera le plus de voix se verra attribuer la Coupe du fair-play.

En cas d'égalité, la délégation la moins bien classée au général sera déclarée vainqueur.

Coupe au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque discipline

Coupe au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du classement général

CCO Emile PETIT - 2025 KARAOKE

Article 1

Le Karaoké sera organisé dans le hall.

Article 2

Le nombre de participants est illimité.

Article 3

Pas de classement individuel pour cette épreuve.

Chaque participant (ou groupe de participants) doit s'inscrire et préciser la chanson qu'il souhaite interpréter via une liste définie par l'organisateur.

Un tirage au sort détermine le passage des participants.

1 point sera attribué aux délégations pour chaque passage.

Article 4

Il ne pourra pas être attribué plus de 10 points à une délégation sur la soirée.

Article 5

Cette épreuve participe au classement général des délégations.

CCO Emile PETIT - 2025

BADMINTON

Article 1

Les épreuves se dérouleront conformément aux règles de la F.F.B.A.

Néanmoins, en fonction du nombre d'inscrits, l'aménagement suivant sera apporté :

- match en 2 sets gagnants de 11 points sec (pas d'écart de 2 points)

En fonction des contraintes horaires et du nombre de participants, d'autres aménagements pourront être mis en œuvre.

Article 2

Il est prévu l'organisation des tableaux suivants :

- simple homme
- simple dame
- double mixte

Si le nombre de département engagés le permet (minimum 3)

- double homme
- double dame

Article 3

1. Dans le cas où une délégation alignerait plusieurs joueurs dans une épreuve, seul le résultat du/des mieux classé(s) sera(ont) pris en compte.

2. Chaque joueur devra préciser avant la compétition le ou les tableaux auxquels il souhaiterait s'inscrire (un formulaire d'inscription sera adressé avant la compétition pour préparer les tableaux).

3. Un nombre de point est attribué pour chaque épreuve (type CCO)

Article 4

Le classement général du tournoi sera établi en fonction du total des points obtenus dans les différentes épreuves validées par les membres de la délégation participante

CCO Emile PETIT - 2025

BOWLING

Article 1

Chaque équipe est composée de 3 joueurs (hommes, femmes & mixte) et éventuellement d'un ou d'une remplaçante.

Entre chaque partie, possibilité d'intégrer ce ou cette remplaçant(e) à la place d'un joueur ou d'une joueuse du trio de base.

Le ou la remplaçante ne peut pas jouer pour une autre équipe.

Article 2

Chaque équipe disputera 5 parties le samedi (2 le matin et 3 l'après-midi).

Article 3

Pour encourager la participation féminine :

- l'équipe exclusivement féminine bénéficiera d'un handicap de 15 quilles par partie (10 pour la 1ère féminine et 5 pour la 2ème, 0 pour la 3ème).
- l'équipe mixte bénéficiera d'un handicap de 10 quilles pour la présence d'une ou deux féminines.
- en cas d'intervention du ou de la remplaçante, les handicaps seront adaptés à la nouvelle composition de l'équipe.

Article 4

En cas de défaillance d'un joueur en cours de partie, le signaler rapidement au responsable. Les 2 joueurs restant, si l'équipe n'a pas de joueur remplaçant, joueront chacun à leur tour à la place du joueur défaillant.

Article 5

Le classement de la compétition se fera en additionnant les 5 résultats de chaque équipe. En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées selon les critères suivants :

1. avantage à l'équipe exclusivement féminine
2. avantage à l'équipe mixte
3. avantage à l'équipe ayant réalisé le plus de strikes
4. avantage à l'équipe ayant réalisé le plus de spares

CCO Emile PETIT - 2025

FOOTBALL

Article 1

Les équipes engagées se rencontreront toutes en match aller/retour de 2x15 min.

5 min de pause à la mi-temps.

L'équipe qui aura enchaîné ses 2 matches le matin, ne pourra pas le faire l'après-midi.

Article 2

Chaque équipe sera composée de 6 joueurs minimum et 10 joueurs maximum.

Une féminine par équipe pourra être qualifiée. Dans ce cas, l'équipe débutera le match en menant 1 à 0. La féminine devra débuter le match et jouer 5 mn minimum.

Article 3

Chaque équipe sera amenée à arbitrer un match.

Les changements se font sans pause, par contact avec le remplaçant.

Article 4

Toutes les fautes seront sanctionnées par un coup franc indirect et les hors-jeux ne seront pas sifflés.

Les tacles sur joueurs sont interdits.

Article 5

En cas d'expulsion, l'équipe sanctionnée terminera le match en infériorité numérique, toutefois le joueur expulsé pourra jouer le match suivant.

Si un joueur est expulsé 2 fois dans le tournoi, il sera exclu définitivement de la compétition.

Article 6

Barème des points : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul et 1 point pour une défaite.

Article 7

Le classement final sera obtenu par l'addition des différents résultats de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes concernées seront départagées selon les critères suivants :

1. Différence de buts particulière
2. Différence de buts générale
3. Meilleure attaque

CCO Emile PETIT - 2025 GOLF

Article 1

Chaque équipe sera composée de 3 joueurs ou joueuses. Une deuxième équipe pourra être engagée mais seuls les résultats de l'équipe n°1 seront pris en compte pour le classement.

Article 2

La compétition se déroulera au golf du Domaine de CHAMPLOND.

Article 3

Formule de jeu : Stableford.

Article 4

Les points seront attribués de la façon suivante :

- BIRDIE : 5 points
- PAR : 4 points
- BOGEY : 3 points
- DOUBLE BOGEY: 2 points
- TRIPLE BOGEY: 1 point

CCO Emile PETIT - 2025

MOLKKY

Le principe du jeu est de faire tomber des quilles en bois à l'aide d'un lanceur appelé MÖlkkky. Les quilles sont marquées de 1 à 12. La première équipe arrivant à totaliser **exactement 50 points** gagne la partie.

Au début d'une partie, les quilles sont placées à environ 4 mètres des joueurs.

Placement des quilles au départ de la partie :

Lorsqu'une quille a été abattue, on la redresse sur son pied (et non à la tête), le numéro face à la zone de lancer, **juste là où elle se trouve et sans la soulever du sol**. C'est ainsi qu'au cours de la partie, les quilles s'éparpillent et s'éloignent.

Les joueurs jouent chacun à leur tour. On ne rejoue pas immédiatement lorsqu'on a fait un raté.

Compter les points :

Pour abattre les quilles, les joueurs lancent le MÖlkkky.

Tous les styles de lancers sont autorisés, à partir du moment où le lancer n'est pas dangereux pour les personnes autour...

Il y a deux façons de marquer des points :

- si un joueur fait tomber plusieurs quilles, il gagne autant de points que de quilles abattues.
- si un joueur fait tomber une seule quille, il gagne autant de points que le nombre inscrit dessus.

On comprend donc aisément que ce jeu peut faire appel tantôt à la force (faire tomber le plus de quilles en un coup) tantôt à la précision et à l'adresse.

Attention : une quille n'est considérée comme abattue que si elle est tombée **entièrement** sur le sol **et ne repose sur aucune autre**.

L'équipe gagnante est la première qui arrive à totaliser exactement 50 points.

Si une équipe dépasse ce score, elle retombe à 25.

Élimination : L'équipe qui fait trois blancs **consécutifs** (trois lancers au cours duquel aucun point n'est marqué), est éliminée.

CCO Emile PETIT - 2025

NATATION

Article 1

La compétition est un relais 4 x 50m. Chaque équipe doit avoir au minimum une féminine.

Article 2

Les relais seront déterminés par tirage au sort.

Article 3

L'ordre des relayeurs n'a pas d'importance.

Article 4

Le départ sera donné par un starter muni d'un sifflet, deux chronomètres seront déclenchés pour le temps de chaque ligne d'eau.

Article 5

Le 1^{er} relayeur effectue un aller (et retour) de bassin (soit 50m ou 2x25m), le 2^{ème} relayeur s'élance lorsque son coéquipier a touché le mur, idem pour le 3^{ème} et 4^{ème}. A l'issue du dernier relais, les chronomètres seront arrêtés lorsque le dernier relayeur touchera le mur du bassin.

Article 6

Le classement sera établi en fonction du temps. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le nombre de féminines engagées.

A savoir qu'une équipe avec 2 féminines qui arriverait ex-aequo avec une équipe avec une féminine sera classée devant cette dernière.

CCO Emile PETIT - 2025

PÉTANQUE

Le tournoi sera constitué d'un championnat masculin, d'un championnat féminin et d'un championnat mixte (3 joueurs/joueuses par équipe engagée).

PHASE PRÉLIMINAIRE

Article 1

Les équipes sont réparties, en fonction du nombre de participants, dans des poules.

Article 2

Les parties de poules se dérouleront en 11 points.

Article 3

A l'issue des poules, le classement sera établi en fonction du nombre de parties gagnées, et en cas d'égalité en fonction du nombre de points.

PHASE FINALE

Les deux premiers de chaque poule entrent en phase finale. Tirage au sort pour déterminer les rencontres jusqu'à la finale.

Le cas échéant, repêchage d'une ou n équipes pour avoir 8 équipes au niveau des quarts de finale.

Les parties se joueront en 13 points.

CONSOLANTE

Les autres équipes entrent en consolante. Tirage au sort pour déterminer les rencontres jusqu'à la finale.

Le cas échéant, repêchage d'une ou n équipes pour avoir 8 équipes au niveau des quarts de finale.

Les parties se joueront en 13 points.

Les vainqueurs de la consolante se verront attribuer 1 point pour le classement final.

CCO Emile PETIT - 2025

RALLYE PEDESTRE

Article 1

Le rallye se fera au départ du centre omnisport (tour des juges) avec découverte du cœur de Vichy, l'épreuve se déroule sur la matinée.

Article 2

Les équipes seront composées de 3 personnes maximum.

Article 3

La tenue pour l'activité est libre. L'organisation conseille une tenue adaptée à l'activité, à savoir des baskets.

Il vous est également demandé de prévoir de quoi écrire (stylo, crayon, ...)

Le reste du matériel (questionnaire, planche pour écrire) sera fourni par l'organisateur.

Article 4

Un classement sera établi en fonction des réponses données sur le questionnaire.

Il sera attribué 1 point par bonne réponse.

Article 5

Dans le cas où une délégation alignerait plusieurs équipes, seul le résultat de la mieux classée sera pris en compte.

Article 6

Des questions subsidiaires à la fin du questionnaire permettront de départager les équipes qui pourraient être ex-aequo.

CCO Emile PETIT - 2025

RELAIS À L'AMERICAINE

Article 1

La course se déroulera le samedi à 18h30 pour permettre au plus grand nombre de participer sans pénaliser les autres disciplines.

Article 2

Les équipes seront composées de 4 personnes dont 1 féminine minimum

Article 3

La course se présente sous la forme d'un relais couru sur la piste d'athlétisme, chaque concurrent effectuera **2 tours non consécutifs** (soit 2x 400m).
Relayeur 1 (400m), R2, R3, R4, R1 (400m), R2, R3, R4

Article 4

Le passage de témoin se fera dans la zone de relais.

Article 5

Le premier relayeur sera obligatoirement une féminine.

Article 6

Le classement est effectué selon l'ordre d'arrivée du dernier relayeur de chaque équipe.

Article 7

Dans le cas où une délégation alignerait plusieurs équipes, seul le résultat de l'équipe la mieux classée sera pris en compte.

CCO Emile PETIT - 2025

TENNIS MIXTE

Article 1

Le tournoi se dispute selon une formule mixte (voir article 5). Les équipes exclusivement masculines sont exclues. Les matchs en double sont obligatoirement joués par des équipes mixtes.

Les équipes sont composées de 2 à 4 joueurs maximum.

Article 2

Si le nombre d'équipes est inférieur à six, elles sont regroupées dans une poule unique.

Si le nombre d'équipes est supérieur ou égal à six, elles sont réparties dans au moins deux poules dont la composition est tirée au sort en présence de tous les capitaines.

Article 3

Chaque match se joue en 30 minutes, la victoire est attribuée au joueur ou au double qui a gagné le plus grand nombre de jeux. A l'issue des 30 minutes, le jeu en cours va à son terme. En cas d'égalité à l'issue du dernier jeu, les joueurs sont départagés par un tie-break classique en 7 points.

Règle spécifique au double : application de la règle du « no ad » (point décisif joué à 40/40, le serveur sert sur le receveur du même sexe).

Article 4

En cas d'abandon d'un joueur lors d'un match de poule, le match est perdu sur le score de 6 - 0. Si l'abandon survient alors que l'écart de jeux est supérieur à 6, le score final devient celui constaté au moment de l'abandon.

En cas de forfait intervenant en cours de tournoi (ex : blessure sans remplacement possible), les matchs n'ayant pu être assurés sont perdus sur le score de 6 - 0.

Article 5

Chaque équipe rencontre toutes les autres équipes de la poule. Chaque rencontre comporte trois matchs : un simple homme, une simple dame et un double mixte.

Chacun de ces matchs vaut un point.

Le total des points obtenus dans ces matchs détermine l'équipe victorieuse de la rencontre.

Article 6

Un classement est établi en fonction du nombre de points obtenus dans l'ensemble des rencontres, selon le barème suivant : 1 point pour une rencontre gagnée, 0 point pour une rencontre perdue.

En cas d'égalité entre deux équipes, les équipes sont départagées par la différence entre les matchs (simples et doubles) gagnés et perdus, puis la différence entre les jeux gagnés et perdus. Si l'égalité persiste, le résultat du double obtenu lors de la confrontation directe départage les équipes.

En cas d'égalité entre trois équipes (ou plus), les mêmes critères sont appliqués. Si l'égalité persiste, les équipes sont départagées selon la différence entre les jeux gagnés et perdus dans les seules rencontres de double. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est effectué en présence des capitaines.

Article 7

A l'issue des rencontres de poules, les équipes s'affrontent dans des rencontres de classement en fonction du rang obtenu lors de la phase de poules : 1^{er} contre 1^{er}, 2^{ème} contre 2^{ème}, 3^{ème} contre 3^{ème} etc.

Article 8

Un classement général final est établi à la fin de ces rencontres.

Article 9

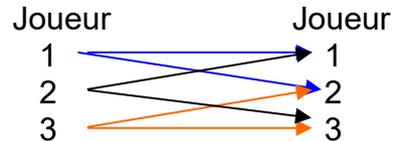
La durée et/ou le format des matchs peuvent être modifiés suivant le nombre d'équipes, les intempéries, ou un autre motif, sans toutefois pouvoir déroger au contenu de l'article 1.

CCO Emile PETIT - 2025

TENNIS DE TABLE

Article 1

Les équipes seront composées de trois joueurs qui disputeront chacun deux matchs par rencontres, soit six matchs individuels par opposition de deux équipes :



Article 2

Dans le cas d'une équipe mixte, la féminine débute la rencontre avec +2 points face à un Homme.

Article 3

Organisation du tournoi selon le nombre d'équipes engagées :

6 équipes : Poule unique de 6 soit 15 rencontres soit 5 tours.

7 équipes : Poule unique de 7 soit 21 rencontres soit 7 tours. Au besoin (par manque de temps) 1 poule de 4 et une poule de 3. (voir formule 8 équipes)

8 équipes : 2 poules de 4, soit 2 fois 6 rencontres.

Tableau des rencontres des deux poules par tour :

Tour	1	2	3	4
Poule 1	2	1	2	1

Puis selon la durée restante et au vote de toutes les équipes :

- soit directement 4 rencontres de classement => 2 tours. Ce qui fait 6 tours en tout.

- soit une nouvelle poule de 4 avec les 2 premiers de chaque poule => 6 rencontres

+ 2 rencontres de classement pour les places 5 à 8. Soit un total de 8 rencontres en 3 tours. Ce qui fait 7 tours en tout.

9 équipes : 3 poules de 3, soit 3 tours. Puis encore 3 poules de 3 avec les premiers, deuxièmes et troisièmes de poule, soit 3 tours. Donc 6 tours au total.

10 équipes : 1 poule de 4 et 2 poules de 3.

Tableau des rencontres des 3 poules par tours :

Tour	1	2	3	4
Poule 1 (4 éq.)	2	2	1	1
Poule 2	1	0	1	1
Poule 3	0	1	1	1

Puis 3 poules de 3 avec les premiers, deuxièmes et troisièmes de poule soit encore 3 tours. Donc 7 tours au total.

CCO Emile PETIT - 2025

TIR AU PISTOLET

Article 1

Les règles de la FFT sont appliquées, notamment en ce qui concerne les éventuels ex-aequo.

Article 2

Les résultats des tirs se calculent en additionnant les deux tirs sur 40 plombs.

Article 3

Le classement de la compétition se fait en additionnant l'ensemble des 3 tirs de chaque concurrent. Le vainqueur se verra attribuer 1 point de bonus.

Article 4

Les cartons sont fournis par les organisateurs. Les armes et les munitions sont apportées par chaque compétiteur.

CCO Emile PETIT - 2025

CROSS DE LA CCO EP 2025

Article 1

Le départ du CROSS est prévu le dimanche à 9h00. L'horaire du départ peut être modifié en fonction des conditions météorologiques.

Article 2

La course de X Km est ouverte à toute personne, homme ou femme. Le parcours est défini par l'organisateur.

Article 3

Un classement est réalisé par sexe. Ne peuvent être classés que les participants ayant suivi en totalité le parcours.

Article 4

Le classement final sera déterminé par ordre de franchissement de la ligne d'arrivée.

Article 5

1 point sera attribué à tous les participants ayant franchi la ligne d'arrivée.

Article 6

Une attention particulière sera demandée aux participants à la propreté des sites et à l'environnement. Chaque participant veillera à conserver ses déchets jusqu'à l'arrivée.

CCO Emile PETIT - 2025

Randonnée découverte

Article 1

Le parcours découverte se fera autour du lac d'Allier d'une distance d'environ 6 km.

Article 2

Le nombre de participants est illimité.

Article 3

Pas de classement individuel pour cette épreuve. Le classement sera effectué en fonction du nombre de participants de chaque délégation. Chaque capitaine devra remettre la liste des participants de sa délégation avant le départ.

Article 4

Cette épreuve participe au classement général des délégations.

CCO Emile PETIT - 2025

Basket 3/3

Article 1

Les épreuves se dérouleront conformément aux règles de la F.F.B.B.

Article 2

Format du tournoi

- Le tournoi se joue en 3 contre 3 sur un demi-terrain de basket.
- Les équipes sont composées de 4 joueurs maximum (3 sur le terrain + 1 remplaçant), celles-ci pourront être mixtes.
- Le tournoi se déroule sous forme de poules suivies de phases finales à élimination directe.

Article 3

Règles de jeu

- Les matchs doivent être supervisés par jusqu'à deux arbitres et des officiels de table (marqueur et chronométreur).
- **Durée du match** : Les matchs se jouent sur une durée fixe de 10 minutes. La première équipe à atteindre 21 points avant la fin du temps réglementaire remporte le match. En cas d'égalité, une prolongation est jouée où la première équipe à marquer 2 points gagne.
- Le chronomètre ne s'arrête pas, sauf lors des temps morts et en cas de blessure.
- Le temps de possession est limité à 12 secondes.
- **Système de points** : Les paniers à l'intérieur de l'arc comptent pour 1 point, ceux à l'extérieur pour 2 points, et chaque lancer franc réussi vaut 1 point. Les paniers comptent double lorsqu'une femme marque.
- Après chaque panier marqué, la balle change de possession et doit être ressortie derrière l'arc.

Article 4

Fautes et lancers francs

- Une équipe est en pénalité après avoir commis 6 fautes d'équipe. Au-delà de 9 fautes, chaque faute supplémentaire est considérée comme une faute technique.
- Les fautes sur un tir réussi donnent droit à un lancer franc supplémentaire. Les fautes sur un tir raté sont sanctionnées par un ou deux lancers francs selon la position du tir (intérieur ou extérieur à l'arc).

Article 5

Remplacements

- Les remplacements peuvent se faire à tout moment lorsque le jeu est arrêté.
- L'équipe doit signaler le changement à la table de marque (ou l'arbitre) avant de l'effectuer.

Article 6

Temps morts

- Chaque équipe dispose d'un temps mort de 30 secondes par match.

Article 7

Classement en phase de poules

- Victoire : 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point

En cas d'égalité, le départage se fait dans l'ordre suivant : confrontation directe, différence de points, points marqués.

Article 8

Esprit sportif

- Le fair-play est primordial. Tout comportement antisportif peut entraîner une disqualification.
- Les décisions de l'organisateur du tournoi sont finales et sans appel.

REMERCIEMENTS



CREDIT MUTUEL